



PC.DEL/946/08  
6 November 2008

Original: FRENCH

## **Présidence française du Conseil de l'Union européenne**

**Conseil permanent No. 738  
06 novembre 2008**

### **Réponse de l'Union européenne aux co-Présidents du Groupe de Minsk et au Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont traite la Conférence de Minsk**

L'Union européenne souhaite la bienvenue aux co-Présidents du Groupe de Minsk, ainsi qu'au Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont traite la Conférence de Minsk, et les remercie de leurs rapports au Conseil permanent.

L'Union européenne salue particulièrement la rencontre entre les Présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan qui s'est tenue à Moscou le 2 novembre à l'initiative du Président Medvedev et a permis de réaffirmer le rôle central joué par le Groupe de Minsk pour parvenir à une solution négociée du conflit du Haut-Karabakh. L'Union européenne renouvelle à cette occasion son entière confiance aux co-Présidents français, russe et américain pour faire progresser, en toute équité, la recherche d'un règlement politique du conflit, qu'elle considère comme vital pour l'avenir et la stabilité de la région.

L'Union européenne invite les Parties à privilégier - de bonne foi - la voie d'un dialogue constructif comme elles viennent de s'y engager à Moscou et les encourage à finaliser rapidement les principes de base qui leur avaient été proposés dans le document transmis lors du Conseil ministériel de Madrid par

[ue2008.fr](http://ue2008.fr)

le ministre français des affaires étrangères et européennes, le ministre russe des affaires étrangères et le sous-secrétaire d'Etat américain. L'Union européenne se félicite à cet égard de la volonté manifestée par les Parties d'approfondir cette proposition, qu'elles reconnaissent désormais comme étant la seule offre juste et équilibrée ouvrant la voie à un règlement durable du conflit. Ainsi, les Parties viennent-elles, au plus haut niveau, de mettre un point final à la polémique stérile sur le statut des propositions de Madrid.

Monsieur le Président, nous souhaitons également faire part de notre appréciation positive du travail réalisé, parfois dans des conditions de sécurité difficiles, par le Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont traite la Conférence de Minsk, l'Ambassadeur Kasprzyk, et son équipe. L'Union européenne attache une grande importance à la poursuite sans entrave de leurs activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qui contribuent à réduire les tensions dans la zone de conflit. Nous avons pu nous rendre compte, au début du mois de mars dernier, combien l'intervention de l'Ambassadeur Kasprzyk avait été déterminante pour rétablir le calme et le statu quo ante.

Comme elle l'a déjà souligné à maintes reprises, l'Union européenne rappelle que les efforts des co-Présidents du Groupe de Minsk ne pourront aboutir que si les Parties prennent leurs responsabilités et consentent les compromis nécessaires. Elle les exhorte donc à nouveau à faire preuve de la vision et du courage indispensables à la conclusion d'un accord.

L'Union européenne réitère également sa détermination à travailler étroitement avec les Parties à la promotion de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit dans la région, et à renforcer avec elles ses relations de coopération dans le cadre de la Politique européenne de voisinage. Elle les encourage à soutenir les contacts entre

[ue2008.fr](http://ue2008.fr)

communautés, ainsi que toute initiative visant à établir le climat de confiance indispensable à l'instauration d'une paix durable dans la région.

En conclusion, l'Union européenne réaffirme son plein soutien à la médiation conduite par les co-Présidents du Groupe de Minsk, ainsi qu'aux efforts de l'ambassadeur Kasprzyk, qui participent ensemble à la recherche d'un règlement global du conflit au Haut-Karabakh.

La Croatie\* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine\*, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie - Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.

\*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

[ue2008.fr](http://ue2008.fr)